

	Sea Island—Ouvrages de protection, à Sea Island, la municipalité de Richmond devant contribuer un montant égal.	7,500 00
	Sooke—Dragage.	9,500 00
	Havres et rivières en général, pour maintenir le Service; pas de nouveaux travaux entrepris.	100,000 00
	<i>Yukon</i>	
130	<i>Entreprises essentielles—</i> Rivières Stewart et Yukon—Améliorations.	5,000 00
	<i>Généralités</i>	
131	Ports et rivières en général, entretien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux.	25,000 00
	DRAGAGE	
	Dragage—Provinces Maritimes	235,500 00
132	Dragage—Ontario et Québec.	315,000 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta.	46,800 00
	Dragage—Colombie-Britannique	130,000 00
	ROUTES ET PONTS	
	Pont Bryson—Calumet—Réparations, etc.	4,850 00
	Pont du chenal de Burlington—Entretien et réparations, etc.	20,000 00
	Des-Joachims, ponts—Réparations, etc.	8,000 00
	Routes et ponts du Dominion—En général.	7,000 00
	Rapides de la Grande rivière de l'Ours, ch. Portage.	12,000 00
133	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, le gouvernement de Québec devant fournir un tiers du coût de la construction seulement, le gouvernement de l'Ontario devant fournir un quart du coût de la construction et payer annuellement un quart des frais d'entretien—Entreprise adjugée.	24,000 00
	Kingston—Quais et ponts—Entretien et réparations.	14,000 00
	Ottawa—Entretien et réparations des ponts et abords.	6,500 00
	Réparations au pont international sur la rivière Restigouche, à Matapédia.	5,500 00
	LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES	
	<i>Nouvelle-Ecosse</i>	
134	Lignes télégraphiques et téléphoniques du Cap-Breton—Réparations et améliorations générales.	6,400 00
	<i>Québec</i>	
	Service téléph. des îles de la Madeleine—Réparations et améliorations.	750 00
135	Reconst. du réseau téléph. de la rive nord du St-Laurent, à partir de la baie des Anglais en allant vers l'est—En cours.	10,000 00
	<i>Saskatchewan et Alberta</i>	
136	Lignes télégr. et téléph. de l'Alberta et de la Saskatchewan—Réparations et améliorations.	7,700 00